

## ANNEXE E – VALIDATION DE PRINCIPE

### 1. Planification et validation de principe :

EDSC peut évaluer le soumissionnaire le mieux coté au moyen de la validation de principe suivante. EDSC peut également décider, pour quelque raison que ce soit, de ne pas effectuer de validation de principe.

- a) Mise en place d'un environnement de développement dans l'environnement infonuagique du Canada.
  - a. Création d'un plan de mise en œuvre de la validation de principe et d'un calendrier. Mettre en œuvre d'un environnement infonuagique de développement de solutions d'APR aux fins de la validation de principe.
  
- b) À partir du document de conception des processus (DCP), élaborer chacun des scripts associés aux processus fournis :
  - a. Établissement d'un plan de mise à l'essai et examen dudit plan aux fins de rétroaction.
  - b. Élaborer les scripts d'automatisation d'APR en fonction des exigences énoncées dans le DCP.
  - c. Exécuter des scénarios de mise à l'essai fondés sur le plan d'essai.
    - i. Exécuter les automatisations et surveiller le rendement et les résultats.
  - d. Corriger les bogues.
  - e. Produire la documentation relative au rapport de mise à l'essai.
    - i. Confirmation que la solution est sur la bonne voie et qu'elle répond aux exigences établies, et formulation d'une rétroaction à l'entrepreneur en cas de problème.
  - f. Produire et présenter un rapport final de mise en œuvre.
    - i. Créer un plan de mise en œuvre des travaux ultérieurs à la validation de principe.
    - ii. Création d'un document de présentation au Conseil d'examen de l'architecture d'entreprise (CEAI) et présentation faite dans le cadre de la validation de principe sur la façon d'aller de l'avant dans le cadre du plan de mise en œuvre.
    - iii. Confirmation finale que la solution répond aux exigences établies et formulation d'une rétroaction au fournisseur concernant les problèmes restants, le cas échéant.

### 2. Mise en œuvre de la validation de principe

#### 2.1 Calendrier et niveau d'effort estimatif (structure de répartition du travail)

2.1.1 : Calendrier de l'étape de validation de principe :

Les tâches doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter :

Tâche(s)	Échéancier
a) Mise en place d'un environnement de développement dans l'environnement infonuagique du Canada. <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Création d'un plan de mise en œuvre de la validation de principe et d'un calendrier.</li> <li>b. Mettre en œuvre d'un environnement infonuagique de développement de solutions d'APR aux fins de la validation de principe.</li> </ol>	Environ deux semaines.
b) À partir du document de conception des processus (DCP), élaborer chacun des scripts associés aux processus fournis. <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Établissement d'un plan de mise à l'essai et examen dudit plan aux fins de rétroaction.</li> <li>b. Élaborer les scripts d'automatisation d'APR en fonction des exigences énoncées dans le DCP.</li> <li>c. Exécuter des scénarios de mise à l'essai fondés sur le plan d'essai.</li> </ol>	Environ six semaines.

<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Exécuter les automatisations et surveiller le rendement et les résultats.</li> <li>d. Corriger les bogues.</li> <li>e. Produire la documentation relative au rapport de mise à l'essai. <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Confirmation que la solution est sur la bonne voie et qu'elle répond aux exigences établies, et formulation d'une rétroaction à l'entrepreneur en cas de problème.</li> </ul> </li> <li>f. Produire et présenter un rapport final de mise en œuvre. <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Création d'un document de présentation au Conseil d'examen de l'architecture d'entreprise et présentation faite dans le cadre de la validation de principe sur la façon d'aller de l'avant dans le cadre du plan de mise en œuvre.</li> <li>ii. Confirmation finale que la solution répond aux exigences établies et formulation d'une rétroaction au fournisseur concernant les problèmes restants, le cas échéant.</li> </ul> </li> </ul>	
---	--

Durée totale de la validation de principe : environ huit semaines.

### 3. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRODUITS LIVRABLES :

#### A - Documentation :

1. **Plan de mise en œuvre de la validation de principe** : élaborer un plan de « validation de principe » comprenant des échéanciers et des produits livrables pour démontrer la conformité du produit et les résultats attendus.
2. **Mise en œuvre complète du plan de la solution d'APR** : élaborer un plan de projet et une analyse des risques pour la mise en œuvre intégrale de la solution d'APR à l'échelle de l'organisation, en tenant compte des processus automatisés déjà en production dans l'ensemble des secteurs d'activité d'EDSC. Ce plan de projet doit être mis à jour chaque semaine afin de s'assurer que des lignes directrices appropriées en matière de gestion de projet sont en place et accessibles au Canada.
3. Fournir le plan de mise en œuvre de l'APR proposé décrivant les étapes requises d'un point de vue technique et fonctionnel; approche progressive.
4. Créer la documentation nécessaire à la réalisation d'une évaluation de sécurité (ESA) et traiter les risques critiques ou élevés qui sont présentés.
5. Présenter les recommandations finales et les produits livrables au chef de projet et au promoteur du projet d'EDSC, et y intégrer leur rétroaction au besoin.
6. **Plan de mise à l'essai** : créer un plan de mise à l'essai qui documente l'approche de mise à l'essai des scripts d'APR à revoir avant le début des essais.
7. Créer un rapport d'essai final regroupant les résultats des scripts d'APR qui devront faire l'objet d'un examen une fois les essais terminés.
8. **Rapport de clôture** : préparer des rapports d'étape décrivant les travaux effectués, les travaux prévus et les défis rencontrés. En plus des plans et des stratégies mentionnés précédemment, l'entrepreneur préparera un rapport de clôture résumant le projet et comprenant des recommandations en vue de l'atteinte d'un état d'APR à l'échelle de l'organisation. La tenue et la mise à jour du calendrier du projet et la production de rapports comprendront :
  - i. des rapports hebdomadaires;
  - ii. des rapports spéciaux.

**B - Configuration de l'environnement :**

9. Concevoir, déployer et valider un logiciel d'APR dans un environnement de développement et de mise à l'essai d'EDSC :
  - i. fournir un soutien technique relativement à l'environnement, au besoin.

**C - Création d'automatisation :**

10. EDSC fournira un document de conception des processus (DCP) qui décrira en détail une série de six (6) processus opérationnels d'EDSC dont l'automatisation se fera avec et sans surveillance. Selon les étapes décrites dans le DCP, l'entrepreneur devra développer cette automatisation en utilisant sa propre solution.
11. Élaborer un script d'APR pour chaque processus opérationnel d'EDSC (max. de 6).
12. Tester les scripts d'APR pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

**D – Mise en œuvre :**

13. Déterminer les processus opérationnels sélectionnés qui seront utilisés pour prouver la stabilité et la conformité à l'infrastructure d'EDSC. Cela comprendra, sans s'y limiter, les exigences en matière d'infrastructure d'EDSC, les exigences en matière de formation, la migration de la gestion du changement (mises à jour du logiciel d'APR, de l'application d'EDSC, des processus opérationnels, etc.), la gestion des justificatifs d'identité du robot, la gouvernance du robot, la continuité des activités, ainsi que la planification d'urgence et la sécurité.
14. Démontrer la réussite de la validation de principe en se fondant sur l'analyse des processus opérationnels et la collaboration avec l'équipe des TI d'EDSC et SPC. Le personnel technique d'EDSC sera autorisé à travailler côte à côte avec l'entrepreneur pendant cette phase pour acquérir des connaissances sur le processus de mise en œuvre ainsi qu'une bonne compréhension de la configuration et des paramètres du système. Pour que la validation de principe soit fructueuse, le fournisseur doit réussir à mettre en œuvre tous les processus opérationnels d'EDSC indiqués (max. de 6). Pour chaque exécution du processus, l'équipe opérationnelle d'EDSC vérifiera et confirmera l'exactitude des actions exécutées par les robots. Le temps d'exécution (rendement) sera également pris en compte dans l'évaluation. Pour réussir, le temps d'exécution devra être équivalent ou meilleur que les automatisations actuelles.

**4. RESSOURCES REQUISES OU TYPES DE RÔLES À EXÉCUTER****Entrepreneur :**

- a) Toute l'expertise technique requise pour réaliser cette validation de principe (configuration de l'environnement, architecture, sécurité, bases de données, documentation et mises à l'essai).
- b) Une personne désignée (p. ex., un gestionnaire de compte) qui sera la principale personne-ressource d'EDSC.
- c) Rapports continus sur les progrès de la validation de principe (rapports hebdomadaires et rapports spéciaux).

**EDSC Canada :**

- a) EDSC Canada déterminera les rôles pour permettre un accès fondé sur les rôles à la plateforme.
- b) EDSC Canada fournira l'accès aux consultants désignés pour la mise en place de l'environnement.
- c) EDSC Canada fournira la documentation requise sur la conception des processus.
- d) EDSC Canada évaluera le projet et en assurera le suivi et informera la haute direction.
- e) Les partenaires opérationnels d'EDSC vérifieront les résultats d'exécution.
- f) L'expert technique d'EDSC (conseillers techniques, chefs d'équipe, développeurs) recevra une formation du fournisseur et fournira des conseils et une expertise au fournisseur sur les automatisations actuelles.

## 5. Critères d'évaluation :

Le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères évalués être retenu :

ID	Description de l'exigence cotée	Critères de notation	Résultat
PR1	Extensibilité de la solution selon le plan de mise en œuvre des activités ultérieures à la validation de principe	Dans le plan de mise en œuvre des activités ultérieures à la validation de principe qui sera présenté au moyen de schémas architecturaux, les exigences matérielles et les serveurs hébergés pour les environnements futurs. La solution d'APR est en mesure d'accommoder le nombre initial de robots requis et d'atteindre la quantité précisée dans l'énoncé des travaux.	RÉUSSITE / ÉCHEC
PR2	Environnement de développement mis en œuvre	S'assurer que l'environnement de développement créé pour l'élaboration de scénarios et l'exécution des robots fonctionne.	RÉUSSITE / ÉCHEC
PR3	Exactitude des scripts d'APR (tous les scripts)	À partir de la documentation du rapport sur les résultats d'essai, s'assurer qu'il n'y a pas de bogues en suspens après l'élaboration des scripts et que les scripts fonctionnent selon les mêmes normes de rendement ou mieux que les scripts actuellement en production. L'information sera consignée dans le DCP.	RÉUSSITE / ÉCHEC
PR4	Réception des documents remplis : - Plan de mise en œuvre de la validation de principe - Plan de mise à l'essai - Rapport de mise à l'essai - Présentation au CEAI	S'assurer que les artefacts de mise en œuvre sont reçus.	RÉUSSITE / ÉCHEC